

relations in the Senate, the House of Commons and the Library of Parliament, be now read a third time and do pass.

After further debate, the question being put on the motion, it was agreed to, on division.

Accordingly, the Bill was read the third time and passed.

The Order being read for the consideration of the report stage of Bill C-111, An Act to amend the Customs Tariff and to amend An Act to amend the Customs Tariff, as reported (with amendments) from a Legislative Committee;

On motion of Mrs. McDougall (St. Paul's) for Mr. Wilson (Etobicoke Centre), seconded by Mr. McLean, the Bill, as amended, was concurred in at the report stage.

Mrs. McDougall (St. Paul's) for Mr. Wilson (Etobicoke Centre), seconded by Mr. McLean, moved,—That the Bill be now read a third time and do pass.

And debate arising thereon;

Pursuant to Standing Order 93(2), Mr. Speaker appointed Mr. Charest, from the Panel of Chairmen, to act as Chairman of the Legislative Committee on Bill C-92, An Act to regulate interests in petroleum in relation to frontier lands, to amend the Oil and Gas Production and Conservation Act and to repeal the Canada Oil and Gas Act and on Bill C-94, An Act to implement an agreement between the Government of Canada and the Government of Newfoundland and Labrador on offshore petroleum resource management and revenue sharing and to make related and consequential amendments, in replacement of Mr. McCain for the meetings of June 25, 1986.

A Message was received from the Senate informing this House that the Senate had passed the following Bill, without amendment:

Bill C-118, An Act to amend the Currency Act.

Changes in Committee Membership

Notice having been filed pursuant to Standing Order 94, membership of committees was amended as follows:

Mr. Gustafson for Mr. O'Neil and Mr. Minaker for Mr. Gagnon on the Legislative Committee on Bill C-92, An Act to regulate interests in petroleum in relation to frontier lands, to amend the Oil and Gas Production and Conservation Act and to repeal the Canada Oil and Gas Act and on Bill C-94, An Act to implement an agreement between the Government of Canada and the Government of Newfoundland and Labrador on offshore petroleum resource management and revenue sharing and to make related and consequential amendments;

Bibliothèque du Parlement, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après plus ample débat, cette motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

En conséquence, ce projet de loi est lu une troisième fois et adopté.

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-111, Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi modifiant le Tarif des douanes, rapporté avec des amendements par un Comité législatif.

Sur motion de M^{me} McDougall (St. Paul's), au nom de M. Wilson (Etobicoke Centre), appuyée par M. McLean, le projet de loi, tel que modifié, est agréé à l'étape du rapport.

M^{me} McDougall (St. Paul's), au nom de M. Wilson (Etobicoke Centre), appuyée par M. McLean, propose,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat;

Conformément à l'article 93(2) du Règlement, monsieur le Président nomme M. Charest, choisi parmi le Comité des présidents, pour agir en tant que président du Comité législatif sur le projet de loi C-92, Loi visant la réglementation des titres pétroliers et gaziers sur les terres domaniales, modifiant la Loi sur la production du pétrole et du gaz et abrogeant la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada, et sur le projet de loi C-94, Loi concernant la mise en œuvre de l'accord entre les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve et du Labrador sur la gestion des ressources en hydrocarbures extracôtiers et sur le partage des recettes correspondantes et apportant des modifications corrélatives ou connexes, en remplacement de monsieur McCain pour les réunions du 25 juin 1986.

Le Sénat transmet un message à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le projet de loi suivant:

Projet de loi C-118, Loi modifiant la Loi sur la monnaie.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été déposé conformément à l'article 94 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Gustafson en remplacement de M. O'Neil et M. Minaker en remplacement de M. Gagnon sur la liste des membres du Comité législatif sur le projet de loi C-92, Loi visant la réglementation des titres pétroliers et gaziers sur les terres domaniales, modifiant la Loi sur la production du pétrole et du gaz et abrogeant la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada et sur le projet de loi C-94, Loi concernant la mise en œuvre de l'accord entre les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve et du Labrador sur la gestion des ressources en hydrocarbures extracôtiers et sur le partage des recettes correspondantes et apportant des modifications corrélatives ou connexes;